

Projet pédagogique IFSI				
CH DAX, IFPS	Application 25/08/2022	Réf : IFPS/FIC/0101	Version : 05	Page : 1/17
Plan de classement : Activité\IFPS 2\IFSI, Activité\IFPS 2\Politique et stratégie\C Autres documents (fiches)			Fiche	



INSTITUT DE FORMATION
Des Professionnels de Santé
Dax-Côte d'Argent

Formation Infirmier

Projet pédagogique 2022 - 2023

**Arrêté du 31 juillet 2009 modifié
relatif au diplôme d'état d'infirmier**



Institut de Formation des Professionnels de Santé
Rue Saint Eutrope BP323
40107 DAX
Tél : 05 58 91 46 70

www.ch-dax.fr



@chdax

Projet pédagogique IFSI				
CH DAX, IFPS	Application 25/08/2022	Réf : IFPS/FIC/0101	Version : 05	Page : 2/17
Plan de classement : Activité\IFPS 2\IFSI, Activité\IFPS 2\Politique et stratégie\C Autres documents (fiches)			Fiche	

TABLE DES MATIERES

1.	PREAMBULE	3
2.	FINALITES DE LA FORMATION	3
3.	FONDEMENTS DU PROJET PEDAGOGIQUE	4
3-1	DES VALEURS PARTAGEES	4
3-2	LES REFERENCES PROFESSIONNELLES RELATIVES AUX SCIENCES INFIRMIERES.....	5
3-3	LES ACTEURS DU DISPOSITIF	6
4	- ORGANISATION DE LA FORMATION	8
4-1	LE DISPOSITIF DE FORMATION À L'IFPS.....	8
4-2	LA FORMATION EN STAGE	14
5	- LES INDICATEURS QUALITE DU PROJET	17

Projet pédagogique IFSI				
CH DAX, IFPS	Application 25/08/2022	Réf : IFPS/FIC/0101	Version : 05	Page : 3/17
Plan de classement : Activité\IFPS 2\IFSI, Activité\IFPS 2\Politique et stratégie\C Autres documents (fiches)			Fiche	

1. PREAMBULE

Le projet pédagogique est un document de référence qui détermine les orientations pédagogiques de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers de Dax. Il décrit les intentions de l'équipe pédagogique et de son Directeur pour la formation des étudiants en soins infirmiers. Il constitue le fil conducteur de la pratique pédagogique. Il sert de contrat entre les différents acteurs (équipe pédagogique/étudiants/professionnels). Il a vocation à être évalué et réajusté au regard de l'évolution du contexte politique, sanitaire, social. Il s'inscrit dans une dynamique évolutive et d'ouverture.

La formation est dispensée en adéquation au référentiel de formation en vigueur dans le respect des finalités et des principes pédagogiques décrits dans l'arrêté du 31 Juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'Etat d'infirmier.

Ce projet prend son ancrage sur des concepts et des valeurs professionnelles portées par l'équipe pédagogique de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers du Centre Hospitalier de Dax et de son Directeur.

La formation s'appuie sur des valeurs humanistes ouvertes à la diversité et à la singularité des situations vécues par les personnes. L'humanisme est une « philosophie qui place l'homme et les valeurs humaines au-dessus de toutes les autres valeurs » définition larousse <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/humanisme/40616> en ligne consulté le 3 juillet 2017.

Le projet pédagogique est rédigé sous la responsabilité du Directeur. Il est soumis pour validation à l'Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'Institut.

2. FINALITES DE LA FORMATION

Le diplôme d'Etat d'infirmier porte sur des compétences professionnelles, définies en relation avec les activités professionnelles du métier ciblé. La formation est conçue autour de la professionnalisation du parcours de l'étudiant. L'étudiant construit progressivement les éléments de sa compétence à travers l'acquisition de savoirs et savoir-faire, attitudes, comportements.

La formation vise à former de futurs infirmiers capables de répondre aux besoins de santé des personnes, et à leur évolution dans le cadre d'une pluri-professionnalité par le développement des aptitudes à anticiper et à acquérir notamment de nouvelles compétences.

L'étudiant est accompagné pour devenir un professionnel capable d'analyser toutes situations de santé, de prendre des décisions dans les limites de son rôle et de conduire des interventions seul et/ou en équipe pluri-professionnelle.

La finalité de la formation est de permettre au futur infirmier d'assumer chacun de ses rôles au sein du système de santé, en tenant compte notamment des aspects éthiques et juridiques de son engagement professionnel.

Projet pédagogique IFSI				
CH DAX, IFPS	Application 25/08/2022	Réf : IFPS/FIC/0101	Version : 05	Page : 4/17
Plan de classement : Activité\IFPS 2\IFSI, Activité\IFPS 2\Politique et stratégie\C Autres documents (fiches)			Fiche	

3. FONDEMENTS DU PROJET PEDAGOGIQUE

Elaborer le projet pédagogique ne peut s'envisager sans préalablement cerner les valeurs qui sous-tendent la philosophie des soins et définir la conception de l'Homme, de la santé, de l'environnement et des soins infirmiers afin de répondre aux besoins de santé des personnes et des groupes. Il s'appuie sur le projet stratégique de l'IFPS.

3-1 DES VALEURS PARTAGEES

Les valeurs fondamentales retenues par l'équipe sous-tendent le projet pédagogique. Il s'agit de valeurs applicables tant par l'équipe pédagogique, administrative et de direction, que par les étudiants, et transférables dans la relation de soin.

Le respect inconditionnel de « la dignité et de la valeur de la personne humaine »¹ mais aussi de sa liberté et de ses droits est fondamental. Le respect rejoint la notion de tolérance : « attitude qui consiste à admettre chez autrui une manière de penser ou d'agir, différente de celle qu'on adopte soi-même ».² En complément de ce concept, l'altérité est la reconnaissance et l'acceptation de l'autre dans sa différence ethnique, sociale, culturelle et religieuse.³ Elle intègre la notion de bienveillance essentielle dans toutes les situations, plus spécifiquement dans l'institut de formation, mais aussi dans les situations de soins.

La laïcité : il s'agit de reconnaître et respecter les différences personnelles et culturelles, mais aussi, la possibilité de laisser à toute personne d'affirmer sa liberté d'idées et de croyances.

L'équité, c'est-à-dire « la forme la plus élaborée de l'égalité »⁴, c'est la « Vertu de celui qui possède un sens naturel de la justice, respecte les droits de chacun,... »⁵ et englobe également l'impartialité.

L'engagement est l'action de se lier par un contrat ou une promesse, il nécessite l'implication de la personne. Il se rapporte à la notion d'acteur responsable, capable d'agir en toute conscience et d'assumer les conséquences de ses actes, ce qui implique l'honnêteté avec soi-même et les autres, tant sur le plan personnel que professionnel.

¹ Déclaration universelle des droits de l'homme : <http://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/> consulté en ligne le 3 juillet 2017

² Dictionnaire Le ROBERT, 2009

³ ARSI - Les concepts en soins infirmiers- éditions MALLET CONSEIL, 2^{ème} édition, LYON, 2012, p. 66

⁴ MORFAUX L.M - Vocabulaire de la philosophie et de sciences humaines- Edition Armand COLIN- Paris 1980

⁵ Dictionnaire LAROUSSE -2002

Projet pédagogique IFSI				
CH DAX, IFPS	Application 25/08/2022	Réf : IFPS/FIC/0101	Version : 05	Page : 5/17
Plan de classement : Activité\IFPS 2\IFSI, Activité\IFPS 2\Politique et stratégie\C Autres documents (fiches)			Fiche	

La responsabilité fondée sur l'engagement comprend :

- le respect de ses obligations et devoirs professionnels avec une connaissance maîtrisée du cadre législatif, réglementaire et déontologique,
- l'optimisation des compétences par la mise en œuvre des bonnes pratiques, l'évaluation des pratiques professionnelles, le maintien, l'actualisation des connaissances et le savoir-faire professionnel,
- le développement d'une réflexion continue autour des questions éthiques et déontologiques sur la pratique professionnelle,
- la participation aux évolutions de la profession et à la qualité du système de santé.

3-2 LES REFERENCES PROFESSIONNELLES RELATIVES AUX SCIENCES INFIRMIERES

Plusieurs courants de pensée existent. L'équipe pédagogique retient les concepts qu'elle souhaite partager avec les étudiants. Ils structurent la discipline infirmière :

L'Homme est un être unique qui a des attentes et des besoins biologiques, sociaux, culturels et spirituels ; un être en perpétuel devenir et en interaction avec son environnement, responsable, libre et capable de s'adapter.

La santé : selon l'OMS, « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

C'est un état dynamique, susceptible de variations qui nécessite un processus d'adaptation de l'homme à son environnement. Cet état le rend apte à assumer les étapes de la vie, à en affronter les agressions et à vivre en harmonie avec lui-même et les autres.

L'environnement : L'environnement se réfère à tous les aspects contextuels dans lesquels la personne évolue avec leurs caractéristiques physiques, écologiques, culturelles, sociales, psychologiques, philosophiques, économiques et énergétiques. Cet environnement est en constante évolution. Il existe un échange permanent et rétroactif entre la personne et son environnement. Cette interaction dynamique est essentielle au développement, à l'évolution et à l'épanouissement de l'être humain.

Les soins : « c'est porter une attention particulière à une personne ou un groupe de personnes qui vit une situation particulière, c'est-à-dire unique »⁶ ou encore, l'art du « prendre soin ». Soigner ne signifie pas uniquement traiter, pour M.F. COLLIÈRE « Retrouver le sens originel des soins, ... c'est une

⁶ HESBEEN W. Prendre soin, Paris, édition MASSON, 1997 (1969)

Projet pédagogique IFSI				
CH DAX, IFPS	Application 25/08/2022	Réf : IFPS/FIC/0101	Version : 05	Page : 6/17
Plan de classement : Activité\IFPS 2\IFSI, Activité\IFPS 2\Politique et stratégie\C			Fiche	
Autres documents (fiches)				

interrogation sur ce qui permet d'exister, sur ce qui permet de vivre, compte tenu des difficultés rencontrées »⁷

La philosophie des soins infirmiers est le cadre de référence et le socle de la conception du soin, fondée essentiellement sur des valeurs humanistes ; une approche globale de l'Homme et de la santé.

Les soins infirmiers : selon le Dictionnaire des soins infirmiers, ils sont l'« ensemble de connaissances, de compétences et de techniques relatives à la conception et à la mise en œuvre d'actes infirmiers. Ils ont pour but de répondre aux besoins de santé d'une personne et/ou d'une collectivité et font l'objet de la discipline enseignée au personnel infirmier. » [...] « Cette discipline fait appel aux sciences humaines et biologiques. On distingue généralement les soins infirmiers liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie et les soins curatifs ou de réparation.»⁸

Soigner ou prendre soin ? « Il faut prendre soin de la vie pour qu'elle puisse demeurer »⁹.

Le « prendre soin » demande des compétences relationnelles, nécessite l'écoute, une centration sur la personne et une attention particulière portée à celle-ci ». Pour Walter Hesbeen, « Prendre soin de quelqu'un, c'est porter une attention particulière à une personne qui vit une situation de soins qui lui est particulière, et ce dans un but de contribuer à son bien être, à son autonomie »¹⁰.

3-3 LES ACTEURS DU DISPOSITIF

3.3.1 L'étudiant

Il s'agit de permettre à l'étudiant, en étant acteur de sa formation, de devenir un professionnel autonome, responsable et réflexif afin qu'il contribue à la prise en charge holistique des personnes soignées en partenariat avec tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire.

❖ L'acquisition progressive de l'autonomie

L'étudiant développe des ressources en savoirs théoriques et méthodologiques, en habiletés gestuelles et en capacités relationnelles. Il établit son portefeuille de connaissances et de compétences, apprend à les transférer en situation et construit ainsi son projet et son identité professionnels.

❖ La pratique de la responsabilité et le développement d'une éthique professionnelle

⁷ COLLIERE MF. Soigner... le premier art de la vie, Paris, édition MASSON, 2001 (2ème édition), p. 106 et 122.

⁸ Dictionnaire des soins infirmiers – ouvrage collectif ; R. MAGNON et G. DECHANOZ ; p. 193 AMIEC 1995

⁹ COLLIERE MF. Promouvoir la vie, de la pratique des femmes soignantes aux soins infirmiers », Paris, édition MASSON, 2004, p.23

¹⁰ [HTML] La consultation infirmière: un pas vers l'autonomie professionnelle - N Warchol - Recherche en soins infirmiers, 2007 - cairn.info

Projet pédagogique IFSI				
CH DAX, IFPS	Application 25/08/2022	Réf : IFPS/FIC/0101	Version : 05	Page : 7/17
Plan de classement : Activité\IFPS 2\IFSI, Activité\IFPS 2\Politique et stratégie\C Autres documents (fiches)			Fiche	

L'étudiant développe une éthique professionnelle lui permettant de prendre des décisions éclairées et d'agir avec autonomie et responsabilité dans le champ professionnel.

❖ **La pratique réflexive**

Il s'agit pour l'étudiant de prendre du recul à travers l'analyse des situations, de comprendre la liaison entre savoirs et actions donc d'intégrer les savoirs dans une logique de construction de la compétence.

❖ **Les compétences pour exercer le métier**

La compétence est la maîtrise d'un savoir-faire opérationnel relatif aux activités d'une situation déterminée, requérant des connaissances et des comportements. Elle est inséparable de l'action et ne peut être appréhendée qu'au travers de l'activité.¹¹

La formation doit permettre à l'étudiant d'acquérir les dix compétences exigées. « L'approche par compétences amène (...) à s'attacher à un petit nombre de situations fortes et fécondes, qui produisent des apprentissages et tournent autour des savoirs importants... »¹².

3.3.2. Le formateur

❖ **La construction des savoirs de l'étudiant** : le formateur accompagne l'étudiant dans ses apprentissages afin de lui permettre d'enrichir ses connaissances en développant son sens de l'observation, sa capacité de recherche et de raisonnement dans ses expériences.

❖ **Le développement de sa capacité d'analyse de l'étudiant** : le formateur accompagne l'étudiant dans les apprentissages théoriques, méthodologiques, techniques et dans l'analyse des situations. Le formateur aide l'étudiant à reconnaître la singularité des situations tout en identifiant les concepts transférables à d'autres situations d'apprentissage.

❖ **L'entraînement à l'auto-évaluation et au questionnement professionnel de l'étudiant** : le formateur accompagne l'étudiant dans le développement de sa capacité à juger par lui-même de ses actions, à apprécier la qualité de leur réalisation et à s'assurer que leurs résultats soient conformes aux attentes. L'étudiant met en œuvre la démarche consistant à s'évaluer au regard des critères retenus intégrant ainsi progressivement le questionnement professionnel. Cette capacité sera mobilisée tout au long du parcours.

❖ **L'entraînement de l'étudiant au raisonnement clinique** : le formateur aide l'étudiant dans l'acquisition de la démarche clinique comportant l'identification des problèmes de santé, les interventions en rapport et permet l'exercice d'un raisonnement inductif, analogique ou hypothético-

¹¹ Définition issue du répertoire des métiers de la FPH - <http://www.metiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr> en ligne, consulté le 3 juillet 2017.

¹² Construire des compétences dès l'école, ESF, Sciences humaines, Perrenoud, 2018, 128 p.

Projet pédagogique IFSI				
CH DAX, IFPS	Application 25/08/2022	Réf : IFPS/FIC/0101	Version : 05	Page : 8/17
Plan de classement : Activité\IFPS 2\IFSI, Activité\IFPS 2\Politique et stratégie\C			Fiche	
Autres documents (fiches)				

déductif. Exercé au raisonnement clinique et à la réflexion critique, l'étudiant sera capable d'intégrer plus rapidement de nouveaux savoirs et pourra mieux s'adapter à des situations variées.

❖ **La prise en compte par l'étudiant de lui-même et de ses propres émotions** : le formateur accompagne l'étudiant vers une connaissance et prise en compte de lui-même en tant que futur infirmier. Il le conduit vers l'analyse de ses propres réactions et la gestion de ses émotions en équipe et avec la personne soignée en se distanciant des situations.

4 - ORGANISATION DE LA FORMATION

4-1 LE DISPOSITIF DE FORMATION À L'IFPS

Le projet pédagogique s'appuie sur les orientations nationales et régionales des formations sanitaires, déclinant les principaux axes du référentiel de formation des études d'infirmier.

L'équipe pédagogique s'est fixée comme priorités :

- de mettre en place un système efficient inscrit dans la démarche qualité,
- de développer l'autonomie de l'étudiant, le considérer en tant qu'acteur de son parcours professionnalisant,
- d'analyser et d'évaluer les pratiques professionnelles,
- de faciliter l'intégration des étudiants aux équipes pluridisciplinaires et de travailler en collaboration avec les établissements de santé accueillant les étudiants.

4.1.1. La formation d'infirmier dans le processus LMD

La formation des infirmiers s'est engagée dans le processus Licence-Master-Doctorat dès Septembre 2009. L'intégration du diplôme d'Etat d'infirmier dans ce processus se concrétise par la reconnaissance aux titulaires du diplôme d'Etat d'infirmier du grade de licence à partir de 2012.

La formation délivrée par les universités de la Nouvelle Aquitaine dans le cadre des études d'infirmier implique :

- le développement d'un dispositif de formation et d'évaluation cohérent articulant les enseignements universitaires et les enseignements « cœur de métier » dispensés par l'IFSI :
 - o l'organisation de la formation en six semestres avec des enseignements réalisés par les enseignants universitaires et par des professionnels habilités à intervenir dans les domaines des compétences de l'Université de Bordeaux,
 - o l'animation par un formateur des travaux dirigés construits en lien avec les enseignements magistraux universitaires,
 - o l'évaluation avec l'attribution des ECTS,
 - o l'obligation d'inscrire la formation pour la partie universitaire du dispositif dans une démarche d'évaluation confiée à l'agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ;

Projet pédagogique IFSI				
CH DAX, IFPS	Application 25/08/2022	Réf : IFPS/FIC/0101	Version : 05	Page : 9/17
Plan de classement : Activité\IFPS 2\IFSI, Activité\IFPS 2\Politique et stratégie\C			Fiche	
Autres documents (fiches)				

- le développement nécessaire des technologies de l'information et de la communication dans le cadre du dispositif de formation : accès à l'information et à la documentation via Internet, par l'utilisation de plateformes numériques, l'apprentissage de l'anglais et de méthodes de travail, la mise en place de forums de discussions.

4.1.2 Les orientations pédagogiques

❖ L'organisation pédagogique

L'IFSI fait le choix, afin d'assurer une sécurité dans l'organisation des enseignements, de nommer au minimum deux formateurs référents par UE. Ces référents assurent l'ingénierie pédagogique, la mise en œuvre et l'évaluation de l'UE.

Certaines UE sont traitées en transversalité sur la durée du programme des études : les référents d'UE en assurent la continuité sur la durée de la formation.

L'identification des complémentarités et expertises professionnelles des formateurs et des intervenants extérieurs permet d'harmoniser et d'articuler les interventions afin de fournir un enseignement de qualité.

L'analyse de pratiques professionnelles sur des situations pédagogiques spécifiques permet d'améliorer les pratiques professionnelles.

Des séminaires sont organisés pour évaluer, améliorer et définir les orientations et pratiques pédagogiques.

❖ L'orientation et l'insertion professionnelle dans le champ de la formation

Les composantes démographiques, sociales et économiques orientent les choix en matière de politique sanitaire et de formation. La formation mise en œuvre adhère au schéma régional de santé et au schéma régional des formations sanitaires et sociales de la Nouvelle Aquitaine.

Le processus de formation vise à proposer aux employeurs des professionnels capables de s'adapter aux défis sanitaires en lien avec les transitions épidémiologique, démographique, professionnelle, technologique et démocratique.

❖ Le développement de l'inter-professionnalité

L'inter-professionnalité revêt une importance centrale dans la qualité de la prise en soins et des démarches éducatives et préventives mises en œuvre. Le projet pédagogique est appelé à évoluer en intégrant au mieux la formation, dans le contexte sanitaire et social, national et européen développant la mise en place de passerelles entre les métiers.

Plusieurs projets permettent une mise en œuvre concrète de cette inter-professionnalité au sein de l'IFPS dont la formation AFGSU, chaque année, des orientations pédagogiques en interfilière sont identifiées.

❖ L'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP)

Le contexte actuel de prise en charge des maladies chroniques et en particulier l'objectif de recherche d'autonomie des patients, incite les professionnels à se former plus spécifiquement à

Projet pédagogique IFSI				
CH DAX, IFPS	Application 25/08/2022	Réf : IFPS/FIC/0101	Version : 05	Page : 10/17
Plan de classement : Activité\IFPS 2\IFSI, Activité\IFPS 2\Politique et stratégie\C			Fiche	
Autres documents (fiches)				

l'éducation thérapeutique des patients : « [Elle] vise à aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique »¹³.

Une formation réalisée par des professionnels et des formateurs sensibilisés et formés à l'ETP est dispensée au cours de la 2^{ème} et de la 3^{ème} année de formation.

La formation ETP (40h) est proposée en troisième année, par rapport à la maturité des étudiants et l'assimilation des connaissances favorisant l'intégration de la posture éducative. Une journée d'approfondissement clôture cette formation à travers différents ateliers mobilisant des pédagogies innovantes. A la fin de celle-ci, une attestation est délivrée à l'étudiant.

❖ La qualité et gestion des risques

L'IFPS s'inscrit dans la politique institutionnelle du Centre Hospitalier et plus largement celle des orientations nationales en termes de qualité et gestion des risques.

La démarche qualité acculture les étudiants à cette dynamique qu'ils pourront réinvestir en tant que professionnels. Les étudiants sont inscrits dans la démarche qualité dès la 1^{ère} année, et des ressources matérielles sont mises à leur disposition pour participer à cette démarche : accès GED, déclaration de Non-Conformité.

La majorité des formateurs est formée à l'audit. Dans le cadre de la démarche qualité, des audits internes sont réalisés.

L'équipe pédagogique attache une importance particulière à la sécurité du médicament, de fait :

- les référents des UE 2.11 Pharmacologie et thérapeutiques, des UE 4.5 Soins Infirmiers et gestion des risques et de l'UE 4.8 qualité des soins, évaluation des pratiques, sont identiques sur les 3 années de formation,
- les apprentissages suivent une progression pédagogique,
- un partenariat avec la Pharmacie à Usage Intérieur (PUI) et la Direction de la Qualité et de la Gestion des Risques (DQGR) est instauré,
- des situations simulées sont proposées : une armoire à pharmacie similaire à celle disponible au sein des services de soins est installée en salle de simulation,
- les résultats de l'UE 2.11 Pharmacologie et thérapeutiques ne sont pas modifiables en CAC quelque soit la qualité du dossier pédagogique de l'étudiant.

❖ Bien être à l'IFPS

Un projet orienté vers le bien-être dans l'institution doit permettre aux étudiants de gérer leurs émotions, d'être capable d'appréhender leur projection et construire leur identité professionnelle. Une structure d'accompagnement en lien avec les recommandations du Centre National d'Appui ¹⁴(CNA) est mise à disposition des étudiants.

❖ Renforts pédagogiques

Des cours de soutien sont proposés aux étudiants en difficultés sur les UE :

- 2.1 : Biologie Fondamentale,

¹³ Définition de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) Europe

¹⁴ [CNA Santé | Le centre national d'appui à la qualité de vie des étudiants en santé \(cna-sante.fr\)](http://cna-sante.fr)

Projet pédagogique IFSI				
CH DAX, IFPS	Application 25/08/2022	Réf : IFPS/FIC/0101	Version : 05	Page : 11/17
Plan de classement : Activité\IFPS 2\IFSI, Activité\IFPS 2\Politique et stratégie\C			Fiche	
Autres documents (fiches)				

- 2.2 : Cycles de la vie et grandes fonctions.

Ces cours sont dispensés par des intervenants extérieurs qualifiés.

❖ **Service sanitaire**

Le stage du service sanitaire des étudiants en santé est réalisé sur 3 semaines continues au cours des semestres 3 et 4. Les thématiques choisies sont en lien avec les problèmes de santé publique et/ou recommandations nationales.

Deux formateurs référents assurent la mise en œuvre du service sanitaire : places de stage, accompagnement des étudiants et des établissements ou des structures, à l'aide d'outils de suivi institutionnels.

Une étroite collaboration avec l'IREPS (Instance Régionale d'Education et Promotion de la Santé) favorise la réalisation d'actions pertinentes et adaptées mobilisant la méthodologie de projet.

❖ **Handicap**

Les étudiants sont sensibilisés à l'accompagnement des personnes en situation de handicap à travers un partenariat fort avec APF France Handicap.

Des dispositifs d'accompagnement peuvent être mis en place pour les étudiants en situation de handicap mais aussi pour faciliter l'intégration en stages d'étudiants originaire de la région dacquoise en cursus d'études à l'IFSI de Montpellier. Un référent handicap est désigné au sein de l'établissement.

❖ **Orientations nationales et veille de la politique de santé régionale et nationale**

L'IFSI veille à adapter les séquences pédagogiques aux orientations régionales et nationales de politique de santé ou de prévention.

Un formateur est référent « Violences faites aux Femmes » et intervient auprès de l'ensemble des étudiants de l'IFPS afin de sensibiliser les futurs professionnels à cette problématique de santé publique.

Les étudiants peuvent participer à des conférences et/ou débats proposés aux professionnels de santé (Congrès de Psychiatrie, Plaies et cicatrisation, Réhabilitation Anticipée Après Chirurgie, ciné-débats,...). Des associations sont sollicitées pour intervenir auprès des étudiants sur des thématiques spécifiques.

Les patients experts, les patients partenaires valorisent, associent leurs savoirs aux formateurs, explicitent leur approche clinique vécue. Ils interrogent la pratique clinique et permettent aux étudiants de comprendre la notion de patient acteur de son parcours de soins.

Une formation aux situations sanitaires exceptionnelles est organisée dès 2021 (Cellule d'Urgence Médico-Psychologique (CUMP), damage control, mise en situation), à travers différents ateliers mobilisant des pédagogies innovantes. A la fin de celle-ci, une attestation est délivrée à l'étudiant.

❖ **Développement de la simulation en santé et hybridation de la formation**

Projet pédagogique IFSI				
CH DAX, IFPS	Application 25/08/2022	Réf : IFPS/FIC/0101	Version : 05	Page : 12/17
Plan de classement : Activité\IFPS 2\IFSI, Activité\IFPS 2\Politique et stratégie\C			Fiche	
Autres documents (fiches)				

Le soutien de la Région a permis un investissement conséquent en équipements favorisant le déploiement de la simulation en santé comme méthode pédagogique telle que recommandée par la HAS.

Ces équipements sont :

- Mannequin moyenne fidélité,
- Caméras,
- Casque de réalité virtuelle
- 11 ordinateurs portables et 10 ordinateurs fixes utilisés pour les Serious Game.
- Bornes WIFI
- Une majorité de l'équipe de formateur est formée à la simulation en santé depuis 2019.

Le laboratoire de simulation est fonctionnel.

Des séquences de simulation sont planifiées tout au long de la formation.

La pandémie COVID 19 a été l'occasion d'initier et développer l'hybridation de la formation grâce au soutien de la Région Nouvelle Aquitaine avec la mise en œuvre de solutions techniques pour permettre les interventions en visioconférence.

4.1.3 Les choix pédagogiques : objectifs d'apprentissage et de professionnalisation

Les connaissances ne sont pas abordées de manière additive et linéaire mais dans leurs interrelations au regard de situations qui leur donnent du sens.

L'important est d'identifier dans la pratique pédagogique des niveaux dans les objectifs qui sont indissociables : les objectifs d'apprentissage et les objectifs de professionnalisation :

- les objectifs d'apprentissage visent l'acquisition des ressources de la compétence (les connaissances, les actes...) en assurant le suivi des progrès des étudiants vers leurs objectifs. Les objectifs sont construits selon les besoins des étudiants en matière d'acquisition des savoirs, des méthodes, de techniques professionnelles,
- les objectifs de professionnalisation visent la mise en œuvre des compétences en situation professionnelle.

L'évaluation est mise en œuvre dans une recherche de cohérence avec l'approche par compétences.

Les personnes formées mobilisent leurs différents savoirs dans des situations professionnelles (réelles et simulées) différentes, avec une progression dans la mise en œuvre de ces situations.

Par la simulation, l'étudiant construit ses connaissances et les mobilise à partir de l'expérience qu'il vit en situation, mais aussi par les interactions avec l'environnement. Il développe des capacités d'analyse, de jugement clinique et critique dans sa confrontation aux pairs. La pratique réflexive, mise en œuvre dans ce contexte, lui permet de devenir « un professionnel capable d'analyser sa pratique de sorte à la faire évoluer... de donner du sens à ses actes »¹⁵. L'objectif visé est une appropriation par la réflexivité et non pas une simple reproduction dans un milieu sécurisé « jamais sur le patient la 1^{ère} fois »¹⁶.

4.1.4 L'individualisation du parcours de formation professionnalisant

¹⁵ PLENCHETTE M. (2001) *La méthode des niveaux de performance*. Editions IPRA

¹⁶ Guide de bonnes pratiques en matière de simulation en santé, évaluation et amélioration des pratiques HAS (Haute Autorité en Santé), décembre 2012

Projet pédagogique IFSI				
CH DAX, IFPS	Application 25/08/2022	Réf : IFPS/FIC/0101	Version : 05	Page : 13/17
Plan de classement : Activité\IFPS 2\IFSI, Activité\IFPS 2\Politique et stratégie\C			Fiche	
Autres documents (fiches)				

Le référentiel de formation a pour objet de professionnaliser le parcours de l'étudiant, de le conduire à devenir un praticien autonome, responsable et réflexif, de l'aider à gérer ses émotions. Il s'agit de lui permettre une distance professionnelle adaptée et de favoriser l'analyse de sa pratique professionnelle pour s'adapter à des situations variées et plus ou moins complexes. L'étudiant construit progressivement ses compétences à travers l'acquisition de savoirs, de savoir-faire, d'attitudes et de comportements.

La démarche de professionnalisation est en lien avec l'individualisation des parcours de formation. Il s'agit, écrit LE BOTERF, de « créer un contexte favorable à la réalisation de parcours individualisés qui s'élaboreront et se piloteront comme des parcours de navigation », au sens où le parcours de chaque apprenant est déterminé par le « cap compétences » qu'il s'est fixé.

Individualiser permet de prendre en compte les besoins de l'étudiant dans sa singularité. Il s'agit autant de prendre en compte les acquis que les manques.

Les Unités Optionnelles permettent d'élargir l'offre des thématiques et répondre ainsi aux attentes des étudiants en termes de culture professionnelle, approfondissement ou apports complémentaires en santé publique.

4.1.5 - Les moyens mis en œuvre

Les moyens mis en œuvre pour répondre aux exigences du référentiel de formation et choix pédagogiques sont :

- A chaque semestre :
 - o un suivi pédagogique individuel,
 - o un suivi en stage,
- le portfolio comme outil de progression,
- la personnalisation du parcours de stage (cf. stages),
- l'accompagnement de parcours particuliers : les étudiants ayant sollicité des dispenses d'Unités d'Enseignement, les étudiants en situation de redoublement, les étudiants en situation de poursuite de parcours de formation, d'intégration après interruption de la formation ou redoublement et par mutation,
- la coordination des référents des lieux de stage avec les référents pédagogiques, indispensable dans un objectif d'analyse pédagogique des situations des étudiants,
- des groupes de parole mis en place, avec la collaboration des psychologues, pour une analyse de situations vécues en stage d'un point de vue professionnel, mais aussi émotionnel,
- des groupes d'analyse de situations, sous forme d'analyse des pratiques professionnelles, d'une démarche réflexive, mais aussi, les groupes de travail sur le raisonnement clinique dans un objectif de construction des savoirs, de leur mobilisation en situation,
- le partenariat initié par les professionnels de l'IFSI avec :
 - o les acteurs du Centre Hospitalier et les autres acteurs locaux dans le cadre du tutorat (groupe de travail institutionnel du CHDAX),

Projet pédagogique IFSI				
CH DAX, IFPS	Application 25/08/2022	Réf : IFPS/FIC/0101	Version : 05	Page : 14/17
Plan de classement : Activité\IFPS 2\IFSI, Activité\IFPS 2\Politique et stratégie\C			Fiche	
Autres documents (fiches)				

- la formation aux gestes et aux soins d'urgence avec le CESU du Centre Hospitalier de Mont-de-Marsan,
 - le réseau Ville/Hôpital, Ligue contre le cancer, Comité d'éthique,...
- l'informatique : l'équipement informatique doit compléter cette offre en transversalité, en particulier, pour permettre aux étudiants de mettre en œuvre des recherches documentaires et acquérir une autonomie de façon plus globale, notamment par un accès aux différentes plateformes (formatoile, e-notitia et Myko) via Internet, et aux documents qualité et gestion de risques, et autres documents de l'établissement disponibles sur le portail Intranet,
 - la documentation est optimisée et constitue un élément essentiel dans la pédagogie active : espace de savoirs, d'échanges, de confrontation d'idées et d'apprentissages. C'est à travers cette conception que la place de la documentation tend à se développer, tout particulièrement dans le cadre de l'universitarisation, de la démarche de professionnalisation et d'initiation à la recherche.

4-2 LA FORMATION EN STAGE

La pédagogie de l'alternance demeure le principe fondateur de la formation des étudiants en soins infirmiers. Le stage clinique occupe une position centrale dans le parcours individualisé et professionnalisant des étudiants en soins infirmiers à l'IFSI de Dax. Le stage est un lieu de confrontation professionnelle sécurisé par des tuteurs de stage permettant aux étudiants la construction de compétences. Pour Guy Le Boterf, les compétences doivent être en adéquation avec les contextes organisationnels évolutifs et les situations de travail.

4.2.1- La planification de l'alternance

La formation en alternance : IFSI / Terrains de stage se répartit entre :

- la formation théorique d'une durée de 2100 heures :
 - cours magistraux : 750 heures,
 - travaux dirigés : 1 050 heures (obligatoires),
 - travail personnel guidé : 300 heures,
- la formation clinique d'une durée de 2 100 heures.

La construction de l'alternance concilie les impératifs du référentiel de formation et le choix du projet pédagogique.

La planification de l'alternance est construite sur le principe de la professionnalisation de l'étudiant dans un continuum de la formation sur les trois ans d'études : formation dispensée par l'IFSI et formation clinique dispensée par l'encadrement de terrain.

Le stage est positionné entre deux périodes d'enseignements à l'IFSI afin d'accompagner l'étudiant avant (connaissance de la structure d'accueil, définition des objectifs individuels) et après le stage (exploitation des situations rencontrées en stage). La période du stage est continue (avec des temps sur le terrain et à l'IFSI d'analyse réflexive) pour la construction et l'évaluation des compétences.

La période à l'IFSI vise l'acquisition du socle de ressources nécessaires à la compétence, et à travers notamment l'analyse des situations professionnelles.

Projet pédagogique IFSI				
CH DAX, IFPS	Application 25/08/2022	Réf : IFPS/FIC/0101	Version : 05	Page : 15/17
Plan de classement : Activité\IFPS 2\IFSI, Activité\IFPS 2\Politique et stratégie\C Autres documents (fiches)			Fiche	

Le parcours de stage des étudiants est construit sur les trois années de formation et comporte un stage minimum dans chacune des typologies décrite ci-dessous.

Quatre types de stages sont prévus, représentatifs de « familles de situations » :

- soins de courte durée,
- soins en santé mentale et en psychiatrie,
- soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation,
- soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie.

Le découpage des stages est organisé de façon à assurer une progression des acquisitions de compétences de l'étudiant en stage, mais aussi, une alternance et une variété de typologie rencontrée : de ce fait, les stages sont découpés en 2 fois 5 semaines en semestres 2 et 3. A partir du semestre 5, dans un objectif de professionnalisation, leur durée est portée à 10 semaines.

4.2.2 - Les parcours de stages

La construction de parcours de stages professionnalisants et individualisés mobilise les compétences d'une formatrice coordinatrice des stages. Les échanges avec les formateurs référents pédagogiques favorisent la construction de parcours de stages individualisé, tant pour répondre à la construction des compétences, qu'au projet professionnel de l'étudiant.

Cette mission demande d'accompagner les étudiants dans la construction de leur parcours de stages professionnalisant. Pour Guy Le Boterf, la professionnalisation concerne le processus permettant de construire et développer des compétences. Pour Richard Wittorski, il s'agit de « l'intention d'accompagner la flexibilité du travail, la modification continue des compétences en lien avec l'évolution des situations de travail »¹⁷.

La coordinatrice des stages réfléchit à une planification articulée en collaboration avec les responsables de chaque établissement de santé.

Les formateurs référents de stage sont le liant entre les maîtres de stage, les tuteurs et les étudiants. Leur rôle est majeur. En effet, ils permettent d'aborder la notion d'alternance en termes de « partenariat co-construit en co-responsabilité relatif à l'universitarisation et à la professionnalisation (enseignements dispensés ou par l'université ou par des universitaires à l'IFSI) et celle liée à la formation professionnalisante dans la formation de l'alternance intégrative entre le terrain et la pédagogie (situation de formation) et le terrain de soins (situation de production)¹⁸».

Les stages se déroulent principalement dans les structures des départements des Landes et des Pyrénées Atlantiques. La liste des lieux et places de stage sont négociés avec les responsables des structures d'accueil au cours du 1^{er} trimestre pour l'année universitaire qui débute en septembre. Le nombre de places est déterminé et fait l'objet d'ajustements en cours d'année si nécessaire. Les référentiels d'activités, de compétences et de formation sont connus par les structures d'accueil des étudiants.

La convention de stage est établie pour tous les stages. Elle est tripartite, signée par l'IFSI, l'établissement d'accueil et l'étudiant. Y sont précisés :

- les conditions d'accueil et les engagements de chaque partie,
- la durée du stage ;

¹⁷ Richard Wittorski « La professionnalisation », Revue Savoirs, 2008

¹⁸ Nadia Péoc'h, Accompagnement de la professionnalisation des infirmiers nouvellement diplômés en France : une étude qualitative

Projet pédagogique IFSI				
CH DAX, IFPS	Application 25/08/2022	Réf : IFPS/FIC/0101	Version : 05	Page : 16/17
Plan de classement : Activité\IFPS 2\IFSI, Activité\IFPS 2\Politique et stratégie\C			Fiche	
Autres documents (fiches)				

- les modalités d'évaluation des éléments d'acquisition des compétences.

4.2.3 - L'encadrement et le tutorat

Les lieux de stage sont choisis en fonction de l'offre de professionnalisation qu'ils peuvent offrir aux étudiants.

Les modalités d'accueil et d'encadrement dans les différents lieux de stage sont négociées avec les responsables des structures et sont formalisées :

- dans un guide élaboré par l'IFSI transmis aux professionnels des terrains de stage,
- par une charte d'encadrement dans chaque établissement accueillant les étudiants,
- par un livret d'accueil propre à chaque établissement,
- par la contractualisation d'une convention de stage tripartite.

Le maître de stage se porte garant de la mise à disposition des ressources, notamment la présence de professionnels qualifiés et des activités permettant un réel apprentissage. Les documents internes à l'unité, procédures et protocoles de l'établissement sont mis à la disposition des étudiants.

L'étudiant est placé sous la responsabilité d'un maître de stage, d'un tuteur de stage et d'un professionnel de proximité au quotidien. Ces trois fonctions peuvent être exercées par la même personne pour des raisons d'organisation ou dans le cas de petites équipes d'encadrement.

Les formateurs de l'IFSI -référents de stage- assurent l'encadrement des étudiants sur les terrains de stage et sont en relation directe avec les tuteurs : ils interviennent dans le cadre d'un accompagnement individualisé des étudiants pour chaque période de stage, mais aussi, en cas de difficultés de l'étudiant, à la demande de l'étudiant ou du tuteur.

Chaque formateur a la responsabilité de plusieurs terrains de stage. Ceci crée un partenariat avec les professionnels et la structure dont il est référent. Cette connaissance des terrains de stage permet d'accompagner les étudiants dans la posture réflexive.

Le portfolio permet de faire le lien entre les équipes de soins, l'étudiant et les formateurs. Il aide l'étudiant à se situer dans le processus d'apprentissage et facilite l'accompagnement des acquisitions. Le portfolio est un outil d'apprentissage qui sert à mesurer la progression de l'étudiant en stage centré sur l'acquisition des compétences, des activités et des gestes infirmiers. Le portfolio comporte des éléments inscrits par l'étudiant et par les personnes responsables de l'encadrement en stage, tuteur ou maître de stage. Les objectifs individuels de stage sont construits par l'étudiant en fonction de ses besoins et selon les ressources offertes par la structure.

L'évaluation du stage :

- **le bilan de mi-stage** avec le responsable de stage permet à l'étudiant de faire le point et d'apporter les ajustements nécessaires à sa progression. Il est planifié, dès le début du stage, sur le planning prévisionnel de l'étudiant et le compte-rendu est reporté dans le portfolio.
- **en fin de stage**, l'entretien d'évaluation est réalisé par le responsable de stage sur les acquisitions des éléments de chacune des compétences sur la base des critères et indicateurs notifiés dans le portfolio.

Projet pédagogique IFSI				
CH DAX, IFPS	Application 25/08/2022	Réf : IFPS/FIC/0101	Version : 05	Page : 17/17
Plan de classement : Activité\IFPS 2\IFSI, Activité\IFPS 2\Politique et stratégie\C Autres documents (fiches)			Fiche	

Mobilité internationale

Les étudiants peuvent éventuellement réaliser un stage à l'étranger. Ils sont alors acteurs d'un projet qu'ils doivent construire et argumenter auprès du Directeur de l'IFPS.

5 - LES INDICATEURS QUALITE DU PROJET

Les critères de qualité du projet pédagogique vont porter sur :

- la conformité du projet pédagogique avec le cadre réglementaire de la formation et de l'exercice professionnel,
- la cohérence avec les besoins de santé et les compétences attendues sur le terrain,
- la pertinence des choix pédagogiques,
- la cohérence de la formation théorique et clinique et des éléments du projet (besoins des étudiants, objectifs pédagogiques, contenu, méthodes et évaluation),
- l'efficacité du projet (résultats obtenus au DE et insertion professionnelle)

Les indicateurs d'évaluation du projet :

- les résultats obtenus par les étudiants,
- le taux de réussite,
- le taux de satisfaction des étudiants de leur formation,
- l'avis des formateurs sur le projet mis en œuvre,
- l'avis des instances et des tutelles,
- l'avis des partenaires des terrains de stage,
- la progression de l'étudiant dans l'acquisition des connaissances et des compétences
- la satisfaction des employeurs.

Principales références documentaires :

- Arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'état d'infirmier
- L'évaluation des compétences lors des stages - Philippe MARGAT - Revue Soins Cadres supplément au n° 74
- La réforme des études d'infirmier entre légitimité, volonté des acteurs et temps d'appropriation - Ludovic MURA - Revue Soins Cadres n° 74 Mai 2010